

## Palaiseau à l'épreuve du climat

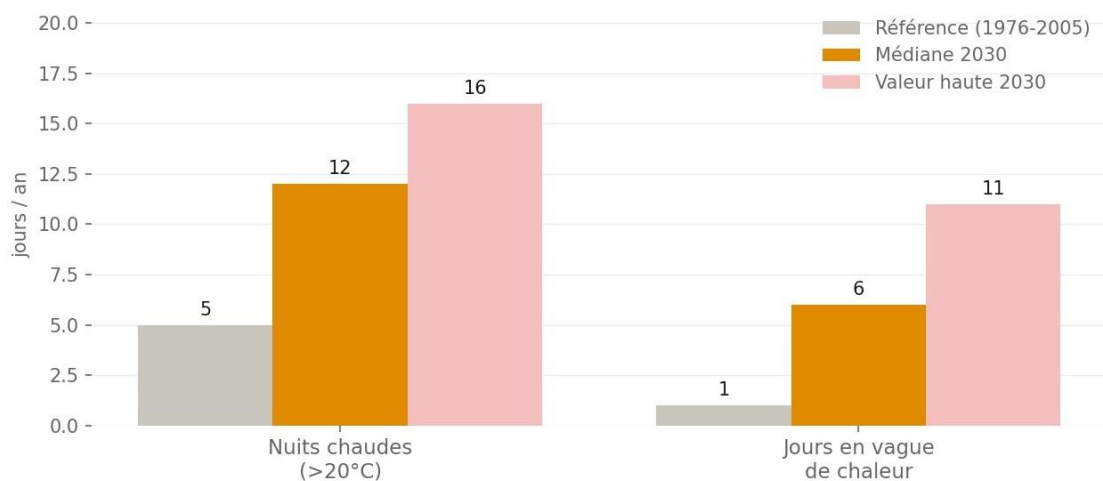
Météo France présente l'évolution du climat par commune sur la base des données collectées depuis plusieurs décennies. La vague de chaleur qui touche actuellement notre pays en est la dernière illustration en date.

En ce qui concerne notre commune à l'horizon 2030 avec une France à +2°C, voici les effets notables attendus s'agissant:

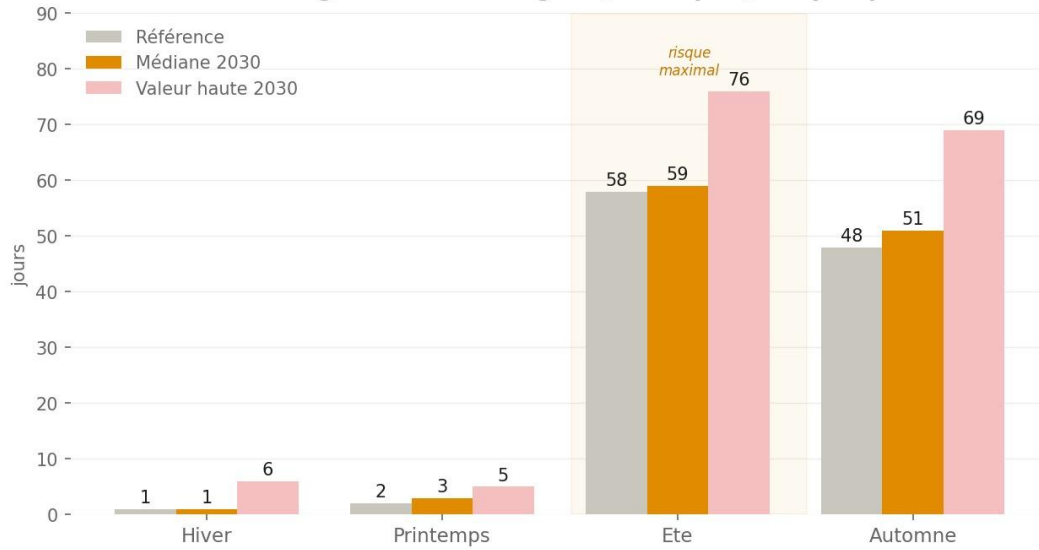
- de la chaleur estivale : les nuits sans fraîcheur vont plus que doubler (de 5 à 12 par an) et les vagues de chaleur pourront durer jusqu'à 11 jours/an. Palaiseau est spécifiquement identifiée comme sensible au phénomène de l'îlot de chaleur urbain avec un effet pouvant atteindre +4°C, les personnes âgées et fragiles étant particulièrement exposées.
- de l'effet de retrait-gonflement des argiles avec le dessèchement des sols, surtout en été et en automne. L'été pourra atteindre 76 jours avec un sol sec dans le scénario haut. Concrètement pour les habitants : davantage de fissures dans les maisons individuelles bâties sur argile, un risque déjà identifié à l'échelle de la commune.
- des pluies intenses qui sont paradoxalement associées à la sécheresse. Les épisodes de fortes pluies estivales (>20 mm/j) pourront augmenter, avec un risque accru de ruissellement et d'inondation qui s'ajoute aux remontées de nappe phréatique lors des hivers pluvieux.

Ces projections nous rappellent l'enjeu d'agir à l'échelle de notre commune. Il faut accélérer les projets concrets de végétalisation, de gestion des eaux pluviales et de prévention des risques géotechniques avec un effort accru de la part de l'État.

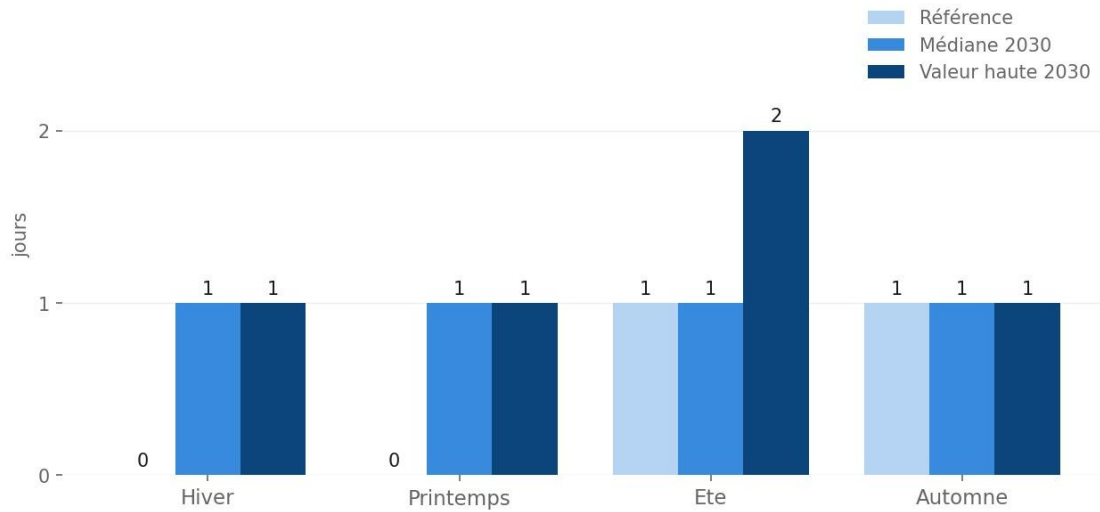
### 1. Chaleur et canicules — Palaiseau, horizon 2030 Sensible à l'îlot de chaleur urbain (+4°C possible). Risque sanitaire en hausse.



**2. Sécheresse des sols (SWI < 0,4) — Palaiseau, horizon 2030**  
**Vulnérabilité retrait-gonflement des argiles (Géorisques). Risques pour les fondations.**



**3. Pluies intenses & inondations — Palaiseau, horizon 2030**  
**Jours >20 mm. Vulnérabilité aux inondations et remontées de nappe.**



Pluie exceptionnelle (1j/100) : 18 → 18 mm (jusqu'à 20 mm)    Jours consécutifs sans pluie (été) : 16 → 18 j



**Cérémonie du 8 mai 1945**



**Sabrina Inghilterra au salon du livre**



**Montée en R3 des U16 de l'USP Football**

### **Ligne V : création d'une nouvelle gare au Pileu**

Des sondages géotechniques ont été réalisés en avril dernier afin d'analyser la nature des sols et préparer la suite des études d'Île-de-France Mobilités qui doivent mener à la construction d'une nouvelle gare « halte du Pileu » de la ligne V (ex RER C) à l'horizon 2030.



### **Situation du groupe hospitalier Nord-Essonne**

La santé publique face aux logiques comptables

La chambre régionale des comptes d'Île-de-France a contrôlé les comptes et la gestion du groupe hospitalier Nord-Essonne pour les exercices 2022 à 2024.

Rappelons que notre territoire souffre d'une pénurie médicale marquée (7 médecins généralistes pour 10 000 habitants, contre 9 en France), aggravée par les départs en retraite imminents d'un tiers des généralistes. Les besoins des 35 000 étudiantes et étudiants du

plateau restent largement insatisfaits (41 % sans médecin traitant).

Le rapport emploie un vocabulaire commercial ("*parts de marché en baisse*", "*concurrents*", "*taux de marge brute*") auquel on ne s'habitue pas pour un établissement public dont la mission première est de soigner et non de "conquérir des clients", quand bien même le sérieux budgétaire est attendu pour toute structure publique.

Le rapport rappelle le projet initial de regroupement sur un nouveau site ouvert à Saclay en 2024 des établissements existants de Longjumeau et Juvisy (construit en partenariat public-privé par Eiffage pour un coût de près de 250 millions d'euros). La fermeture de ces deux établissements devait se traduire par la réduction de 35 % des lits des services cardinaux de tout hôpital (Médecine, Chirurgie et Obstétrique) ainsi que les urgences correspondants et la suppression de 775 postes hospitaliers.

Le rapport rappelle la mobilisation du comité de défense et des élu-es locaux qui ont dénoncé le démantèlement de ces deux hôpitaux de proximité Juvisy et Longjumeau conduisant l'Agence Régionale de Santé à annoncer en avril 2025 le maintien d'un hôpital de proximité à Longjumeau avec urgences adultes, hospitalisations et consultations. Dans un entretien au Parisien, le directeur du GHNE précise que loin d'être problématique, le maintien du site a permis de préserver les urgences, la médecine, la rééducation, la diabétologie et la pneumologie mais aussi les consultations avancées de maternité et les soins palliatifs. On mesure l'écart entre « objectifs de gestion » et besoins de la population à satisfaire en matière de santé.

La feuille de route adoptée depuis par le groupe hospitalier Nord Essonne pour la période 2024-2028 prévoit de se concentrer sur les soins programmés générant « *un fort retour sur investissement* » (gastro-entérologie, chirurgie, oncologie, consultations).

L'objectif affiché est de faire face à une dette totale atteignant 198 M€ en 2024, au-delà des seuils prudentiels recommandés, faute d'accompagnement financier de l'État.

Le déficit annuel s'est élevé à 14 millions d'euros en 2024. Cependant, l'activité de l'hôpital Paris-Saclay étant en progression, le déficit annuel sera réduit en 2026. Rappelons qu'à l'échelle du pays, 70% des hôpitaux publics sont déficitaires.

Le rapport relève par ailleurs le projet de construction du bâtiment « PASREL » dédié à la recherche et à l'imagerie médicale financé par le CEA et l'État qui doit ouvrir en 2027 à proximité de l'hôpital de Saclay.



**Cérémonie de l'abolition  
de l'esclavage**



**Exposition de Maryam  
Dastgerdi**



**Auch et Mathilde Soussi à  
l'Espace 181**

### **Séance du conseil communautaire du 20 mai**

La séance s'est tenue au siège de la communauté d'agglomération.

### **Nouvel exécutif de la communauté d'agglomération Paris-Saclay**

Depuis le renouvellement des conseils municipaux de mars 2026, l'exécutif de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay a été recomposé. Grégoire de Lasteyrie, maire de

Palaiseau et seul candidat à sa propre succession, a été réélu à la présidence, les vice-présidences étant réparties entre maires du territoire.

La communauté d'agglomération exerce des compétences qui touchent directement au quotidien : la production et la distribution de l'eau potable jusqu'au robinet, la collecte et le traitement de nos déchets via le SIOM, la gestion des eaux pluviales et de l'assainissement, les pistes cyclables et les navettes locales, le conseil en rénovation énergétique via l'ALEC, les zones d'activités économiques, la piscine la Vague, les médiathèques et le conservatoire intercommunal.



**Docteur Bergman  
au Tiers lieu**



**Epreuve de triathlon à  
Polytechnique**



**Fête des Larris**

### **Rapport de la chambre régionale des comptes**

Un rapport de la chambre régionale des comptes était présenté sur le fonctionnement de la communauté d'agglomération Paris-Saclay (CPS).

Le rapport constate que les communes membres ont transféré moins de compétences et de ressources à l'échelle intercommunale que la moyenne des agglomérations franciliennes par exemple. Il est pointé entre autres l'exemple des conservatoires dont la moitié seulement sont reconnus comme équipements intercommunaux. Ce constat fait écho au débat de l'équilibre auquel aspirent certaines communes qui peuvent souhaiter conserver dans un certain nombre de cas, de manière légitime, la maîtrise de compétences de proximité, au plus près des réalités et des besoins de leurs administrés.

Une grande partie du rapport est par ailleurs consacrée à la situation du Cluster Paris-Saclay.

Le rapport considère que ce chantier est « à mi-chemin après 15 ans ». Lancée en 2009, l'OIN Paris-Saclay visait un pôle mondial de 20 000 scientifiques, 30 000 étudiants et 15 000 habitants d'ici 2035. Il était question d'urbaniser 2,3 millions de m<sup>2</sup>.

Le rapport semble ne pas prendre en considération les aspirations et les inquiétudes exprimées par les habitants du territoire face à l'ampleur de la concentration voulue par les autorités sur le plateau de Saclay.

Face à la crise immobilière, le rapport rappelle aussi la situation très difficile de l'aménageur de l'État pour l'opération Paris-Saclay (EPAPS) qui présente un déficit qui s'approche des 37 M€. Ce dernier a ainsi demandé aux communes et à la communauté d'agglomération d'en absorber la majeure partie (80 %) soit près de 30M€.

Concrètement, l'actuel gouvernement a abandonné les collectivités locales et laisse comme choix aux communes de renoncer aux projets d'équipements publics ou bien de les prendre à leurs charges : école (7 M€), crèche (1,5 M€), salle événementielle, terrain de sport... Les municipalités des communes concernées n'ont pas validé à ce jour ce plan d'ajustements. Une demande de recapitalisation de 80 M€ a été formulée par la communauté d'agglomération en 2025, la chambre régionale des comptes pointant que ces risques sont absents de la prospective financière de la communauté d'agglomération.

Alors même que Valérie Pécresse préside le conseil d'administration de l'EPAPS, son silence sur ce dossier important est pour le moins surprenant, sauf à considérer les logiques de coupes budgétaires publiques que défendent continuellement aussi bien la présidente de la Région que le maire de Palaiseau, membre de l'exécutif régional.

Le rapport mentionne par ailleurs le retard pris dans la mise en œuvre du tracé complet de la ligne 18 depuis Orly jusqu'à Versailles qui s'échelonne jusqu'en 2030, les fragilités sociales et urbaines qui sont renforcées avec un territoire qui concentre 85 salariés à l'hectare contre 13 habitants et des loyers trop élevés pour 78 % des étudiants, le prix de l'immobilier atteignant 6000 €/m<sup>2</sup> en moyenne. La mixité sociale reste un vœu pieux et le sentiment d'isolement demeure prégnant sur le plateau.

Enfin, le rapport reconnaît le risque de dévitalisation des centres-villes de la vallée (dont Palaiseau-centre) au profit du plateau.



**Christian Van Gysel et  
Sylvain Allemand à la  
Fontaine aux livres**



**Montée des M1 de l'USP  
Basket en R2**



**Tournoi de l'USP Football**

## **Retard annoncé pour l'arrivée de la ligne 18**

Le premier tronçon de la ligne 18 reliera la gare de Massy-Palaiseau aux stations : Polytechnique, Université Paris-Saclay et Christ de Saclay. Rien que pour le CEA, ce sont 7 000 personnes qui effectuent aujourd'hui ce trajet en voiture ou en bus.

La date officielle de mise en service est fixée à fin octobre. Toutefois, l'intégration des systèmes informatiques et de signalisation prendrait plus de temps que prévu.

Les deux futurs opérateurs, la RATP et Keolis, ont fait remonter des signaux d'alerte au sujet de l'intégration des systèmes informatiques et de signalisation avec comme conséquence un report au mois d'octobre du transfert de responsabilité de la ligne, initialement prévu au 1er août, décalant de facto la mise en service effective de la ligne 18 à la fin de l'année.

Fidèlement,

Laurent CARO et Clémence TAISNE

*Groupe Palaiseau à cœur*



**Laurent CARO**

Conseiller municipal

Tél. : 06 45 62 38 82

Mél : laurent.caro@mairie-palaiseau.fr



**Clémence TAISNE**

Conseillère municipale

Mél : clemence.taisne@mairie-palaiseau.fr